



RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2025

En conformité avec l'article 11, de la loi sur le Traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001), la municipalité de Dixville rend publique la rémunération des élus municipaux ayant fait parti du conseil municipal au cours de l'année 2025 selon la règlementation en vigueur.

	Montant total versé (salaire, allocation et participation aux divers comités)
Françoise Bouchard Mairesse – fin mandat au 2 novembre 2025	
Municipalité	18 455.60 \$
MRC	8 692.93 \$
Teddy Chiasson Conseiller #1	7 741.88 \$
Stéphane Cloutier Conseiller #2	6 931.87 \$
Peter Buzzell Conseiller #3	5 898.64 \$
Roger Heath Conseiller #4	6 751.88 \$
Fernando Sanchez Conseiller #5	7 651.88 \$
Anthony Laroche Conseiller #6 et Maire à compter du 3 novembre 2025	
Municipalité	7 831.88 \$
MRC	894.73 \$

**Sylvain Benoit,
Greffier-trésorier
9 janvier 2026**